

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du lundi 30 janvier 2017



Présents : Olivier BERNARD, Laurence CALIN, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Denis JACOTOT, Patrice MANCEAU, Manuela PINSON, Jean-Luc ROYER, Philippe RABAUX, Patricia THIBAUT.

Absents :

Christian CARETTE procuration à Denis JACOTOT, Priscilla JOUTY GARCIA excusée, Alexandre LUMINET procuration à Oliver BERNARD, Patrizia MOYEUX,

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Approbation du dernier compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

Délégués de la commune aux syndicats

Le maire informe le Conseil Municipal de la démission de Frédéric FERE dont les responsabilités professionnelles rendent désormais, difficile la présence aux réunions de Conseil et aux diverses commissions. Il convient de le remplacer dans ses délégations auprès de deux syndicats intercommunaux. Olivier BERNARD comme titulaire et Claude GUICHET comme suppléant le remplaceront auprès du Syndicat des Eaux et Christian CARETTE auprès du SITNA (Syndicat intercommunal Tille Norge et Arnison).

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La commune décide de ne pas transférer la compétence du PLU à la Communauté de Communes car cela impliquerait, notamment, de reprendre tout le travail effectué par le Conseil depuis avril 2013, date du début de la révision effectuée.

Droit de préemption

Le Conseil Municipal étudie la possibilité de préempter le bâtiment abritant auparavant les laboratoires Serayet pour remplacer le préfabriqué qui est en très mauvais état. Après avoir entendu l'estimatif des services des Domaines, prit connaissance du coût d'une construction neuve, apprit que des repreneurs souhaitent créer à cet emplacement un laboratoire pour un traiteur, le Conseil Municipal à 11 voix pour et une contre décide de ne pas faire valoir le droit de préemption de la commune.

La séance se termine à 21 h 30.